MODELE DE DECLARATION DES BENEFICIAIRES EFFECTIFS D'UNE PERSONNE MORALE (Articles 227W du livre de procédures fiscales et 5 du Décret n°2022-0107/PT-RM du 22 février 2022 instituant le registre public des bénéficiaires effectifs des entreprises extractives)

Article 34 et suivants de l'Acte Uniforme OHADA, du 15 décembre 2010 portant sur le Droit Commercial Général

I. INFORMATIONS RELATIVES A LA SOCIETE DECLARANTE

Dénomination sociale : N° d'identification fiscal :	Immatriculation a	au RCCM	. du greffe de :
NINA:			_
Forme juridique:			
Adresse du siège social :			
Boite postale :	Commune/Cercle/	/région :	Pays:
zone positive :	commune, cerete,		i diji .
Entreprise non cotée en bourse?)		
□ Oui			
$\square Non$			
Entreprise cotée ou Filiale d'une	entreprise cotée en bours	e ?	
\square Oui			
$\square Non$			
Entreprise cotée à 100% ?			
□ Oui			
$\square Non$			
Nom de la place boursière :			
Lien vers formulaire de déclaration	on ou Liste des bénéficiai	res effectifs :	
Pourcentage participation:			
Numéro ISIN / Stock ISIN			
II. INFORMATIONS SUR LE B	ENEFICIAIRE EFFECT	TIF DE LA SOCIE	TE
		222 20012	
1) Informations sur l'identité du	bénéficiaire effectif :		
Civilias Madama	l Manaiana 🗆		
Civilité: Madame	Monsieur		
Nom de naissance :		5 1	
Nom d'usage :	Pseudonyme:		
Prénom principal :	Autres prénoms :		
Né(e) le : à :	Ville/Région	:	Pays:
Nationalité :			
Fonction:			
N° Pièce d'identité:			
Adresse du domicile :			
Boite Postale Commune	e/Cercle/Région :	Pays	
Etes-vous une Personne politiqueme	ent exposée (PPE) ? $\square Oui$	$\square Non$	
Etes-vous en relation avec une PPE			
Nom:		ate de Naissance :	
Nationalité :	Pays de résidence :		
Adresse Service :	Date d'acquisition de la Propriété :		
Catégorie de PPE :	Daie	. a acquisition de la I	ropriete.
_	DDE mation of a	DDF	ti an intamati1 □
PPE étrangère :	PPE nationale : \square	PPE organisai	tion internationale : \square
Fonction PPE:			
Date début d'exercice :	D . C . U .		
	Date fin d'exercice :		

2) Informations sur les modalités du contrôle exercé par le bénéficiaire effectif sur la socié 4 du Décret n°2022-0107 du 22 février 2022 et article 227X du livre de procédures Fiscales	•
a) Détention :	
☐ directe et/ou ☐ indirecte* de plus de 2% du capital. <i>Précisez le pourcentage total</i> :	%
☐ directe et/ou ☐ indirecte* de plus de 2% des droits de vote. <i>Précisez le pourcentage total</i> :	%
☐ directe et/ou ☐ indirecte* de plus de 25% du capital. <i>Précisez le pourcentage total :</i>	%
☐ directe et/ou ☐ indirecte* de plus de 25% des droits de vote. <i>Précisez le pourcentage total</i> :	%
 b) Exercice, par tout autre moyen {autre que le a)}, d'un pouvoir de contrôle par le effectif sur la société déclarante au sens de l'article 4 alinéa 2, 2° tiret du Décret n°2022-016 22 février 2022 instituant le registre public des bénéficiaires effectifs des entreprises extractive 227X du livre de procédures fiscales (soit, toute personne physique qui exerce, par d'autre pouvoir de contrôle sur les organes de gestion, d'administration ou de direction de la société sur l'assemblée générale de ses associés ou actionnaires) ** Ou, à défaut {uniquement si aucune personne physique ne remplit les conditions des cas a) et b)}: c) Représentant légal¹ 3) Date à laquelle la personne est devenue bénéficiaire effectif de la société: 	07/PT-RM du ves et l'article es moyens, un déclarante ou
III. AUTRES INFORMATIONS	
Il n'existe pas de bénéficiaire effectif autre que celui mentionné dans ce document. Ou	
Il est joint à ce document (nombre²) annexe(s), soit autant de documents annexes que de bénéficiai supplémentaires, dont le contenu est approuvé par ma signature ci-après.	res effectifs
ATTENTION : Le fait de ne pas déposer au greffe peut entrainer, après injonction du juge co demeurée sans suite, l'application d'une astreinte (article 8 du décret et Art. 227X al 6 du Livr. Procédures Fiscales).	
Fait à , le	
Nom, prénom du représentant légal : Signature :	
* En cas de démembrement de propriété ou de détention indirecte, précisez les modalités (les personnes agisse d'usufruitier ou de nu-propriétaire, chaine(s) de personnes morales, indivision) sur le feuillet DBEPM-BIS (au au présent document.	
** Précisez les modalités de ce contrôle (pacte d'associés, groupe familial) sur le feuillet DBEPM-BIS (au III 2) présent document	à joindre au
<u>Mention</u> : La fausse déclaration, la déclaration effectuée au-delà des délais impartis, ou la déclaration, m incomplète, expose son auteur à des sanctions prévues par la législation en vigueur.	anifestement

¹-Aucun des moyens définis aux a) ou b) du 2) n'a permis d'identifier un bénéficiaire effectif. En conséquence, le ou les bénéficiaires effectifs sont la ou les personnes physiques qui occupent directement ou indirectement (par l'intermédiaire d'une personne morale) la position de

représentant légal de la société. ² Nombre